



La Réserve de biosphère Luberon Lure

Le territoire du Luberon appartient depuis 1990 au réseau mondial des Réserves de biosphère. Il est limité au sud et à l'est par la vallée de la Durance, l'un des cours d'eau les plus importants au sud-est du Rhône, qui ménage des zones humides de très grand intérêt. Depuis plusieurs années, des relations se sont développées entre les acteurs de ce territoire et ceux, au nord-est, du versant sud de la montagne de Lure, espace en continuité présentant bien des caractéristiques communes et en particulier un fort intérêt biologique et culturel. L'extension de la Réserve de biosphère à la montagne de Lure a été approuvée par l'Unesco en 2010. La Réserve de biosphère Luberon-Lure est désormais portée par quatre collectivités : le parc naturel régional du Luberon, la communauté de communes Pays de Forcalquier-montagne de Lure, la communauté de communes Pays de Banon et le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance.

Le territoire ainsi constitué est composé de plaines et de reliefs des étages méditerranéen au préalpin, irrigués par plusieurs cours d'eau au régime torrentiel irrégulier (Calavon, Lague, Lauzon notamment). Les chaînons montagneux de Provence d'orientation est-ouest que sont le massif du Luberon (1 125 m), les Monts de Vaucluse (1 256 m) et la montagne de Lure (1 826 m) y sont les points culminants.



©PNRL

Date de création	1990, extension montagne de Lure 2010
Superficie	245 000
Nombre d'habitants	185 885 (source INSEE-RGP 2014)
Région	PACA
Départements	Alpes de Haute Provence, Vaucluse, Bouches du Rhône
Nombre de communes	91
Structure de coordination	Parc naturel régional du Luberon



© PNRL

Habité depuis très longtemps, cet espace est connu pour l'intérêt de son patrimoine biologique et géologique. L'histoire humaine y est particulièrement riche et a laissé de nombreuses traces : un patrimoine bâti de grande qualité (villages, châteaux et édifices religieux, patrimoine industriel, patrimoine vernaculaire, etc.), mais aussi des pratiques et des savoir-faire encore vivants, en particulier en relation avec une agriculture variée (viticulture, arboriculture, céréaliculture, maraîchage, plantes à parfum, élevage, notamment ovin).

Contact presse

Solgne Louis
04 90 04 42 07
solgne.louis@parcduluberon.fr



LES ACTIONS



Les trophées de la Réserve de biosphère

Développer la connaissance et l'appropriation de la Réserve de biosphère par les acteurs du territoire

Chaque année, un concours est lancé afin d'aider une dizaine de projets s'inscrivant dans les enjeux prioritaires de la Réserve de biosphère. Ils doivent porter sur des actions concrètes menées sur le territoire par des collectivités, écoles, associations, entreprises, particuliers...

Désignés par un jury de personnalités locales, les projets lauréats reçoivent chacun 1 000 € pour leur mise en œuvre. Il s'agit avant tout de développer la connaissance et l'appropriation de la Réserve de biosphère par ces acteurs en valorisant leurs actions. La diffusion de ces Trophées par quelques événements et le bouche-à-oreille doit contribuer à une meilleure compréhension et une adhésion aux principes de la Réserve de biosphère. Outre les porteurs des projets primés, les autres candidats ne sont pas oubliés ; ils sont ainsi concernés par le message. Les membres du jury sont sélectionnés parmi des acteurs de la société civile impliqués sur le territoire.

L' inventaire des vieilles forêts

Mieux connaître pour mieux gérer

Les forêts anciennes et les bois vieillissants et morts sont arrivés sur le devant de la scène des gestionnaires d'espaces forestiers, mais la connaissance de ce patrimoine, notamment sa répartition, est trop lacunaire. Les spécificités des forêts soumises à des influences méditerranéennes en font un domaine qui nécessite une approche singulière. Dans la démarche nationale de développement d'un réseau de sites, propre à élargir la connaissance de ces écosystèmes de vieilles forêts, un programme est en cours sur les massifs forestiers de la Réserve de biosphère Luberon-Lure, qu'il vise à inscrire dans le cadre plus général des réseaux écologiques en cours de mise en place. Ce travail se fonde notamment sur l'étude de l'ancienneté de l'état boisé, par l'examen et la numérisation de documents anciens faisant état de l'occupation des sols et par l'inventaire de terrain de « réservoirs de biodiversité ». Il utilise un système d'information territorial (SIT) pour spatialiser et mutualiser les informations recueillies et identifier les éléments de ce réseau d'îlots de vieillissement ou de sénescence des milieux forestiers.



© PNRL

Suivi et protection de la chouette chevêche

Inventaire et soutien des populations de chevêche, sensibilisation des publics.

Le courrier scientifique

Publication annuelle sur les recherches conduites et les connaissances scientifiques du territoire

L'étude de faisabilité pour l'implantation d'éoliennes

Pour une réflexion globale et une large consultation publique en amont du projet